

NÉPAL

Il faut ouvrir une enquête sur la mort de 19 maoïstes à Ramechhap

Index AI : ASA 31/026/2003

ÉFAI

Vendredi 22 août 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Apprenant que 19 maoïstes auraient été victimes d'homicides délibérés après avoir été placés en détention par les militaires, Amnesty International a fait part de son inquiétude.

Selon des défenseurs des droits humains, alors que 19 maoïstes participaient le 17 août à une réunion dans une maison du village de Doramba, district de Ramechhap, région du Centre, les forces de sécurité sont entrées en scène et ont ouvert le feu. Tek Bahadur Thapa Magar a été abattu et les 18 autres maoïstes identifiés, dont le propriétaire de la maison et son fils, ont été placés en détention. Les défenseurs des droits humains affirment que ces 18 personnes ont été conduites par les forces de sécurité à Dandakateri, comité de village de Daduwa, à environ deux heures de marche. Les soldats les ont alors alignées et abattues une par une.

« Les autorités doivent diligenter une enquête indépendante et impartiale sur ces allégations d'exécutions extrajudiciaires et en rendre les conclusions publiques. Les corps des victimes ne doivent pas être incinérés avant d'avoir effectué des autopsies en vue de déterminer la cause et la nature de la mort », a souligné Amnesty International.

Dans un article de presse, les responsables des forces armées ont assuré que 17 maoïstes avaient trouvé la mort au cours de deux affrontements distincts dans le village de Doramba, à Ramechhap. Selon la version de l'armée, les maoïstes avaient tendu une embuscade à Doramba et cinq d'entre eux ont péri dans les échanges de tirs qui ont suivi. Tandis que la patrouille militaire regagnait sa caserne, 12 autres maoïstes ont été tués au cours d'une nouvelle embuscade. Une petite quantité d'armes a été saisie – dont un fusil 303, deux pistolets fabriqués localement et quelques bombes.

Ces homicides ont eu lieu le jour où se déroulait le troisième cycle de pourparlers

de paix entre le gouvernement et les représentants du Parti communiste népalais maoïste (CPN-M), près de Nepalgunj, district de Dang, région du Moyen-Ouest. Selon divers articles publiés dans la presse, cet événement a joué un rôle déterminant dans la rupture des pourparlers survenue quelques jours plus tard.

« Ce type d'événements démontre que les deux parties au conflit doivent s'engager immédiatement à signer l'accord sur les droits humains élaboré par la Commission nationale des droits humains, qui prévoit de surveiller la situation de ces droits dans le pays. Lorsque cet accord aura été signé par les deux camps, il devra être appliqué sans délai et efficacement, afin que des enquêtes d'atteintes aux droits humains comme celles-ci », a conclu Amnesty International. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>